

CHARTRE MANCHOTTE

• Cotisations

La cotisation est obligatoire pour tous les membres du club, elle est à régler avant le 15 octobre. Les nouveaux joueurs peuvent s'essayer gratuitement au sport pendant 3 entraînements avant de devoir cotiser.

Pour les joueurs arrivant en cours de saison, un demi-tarif est mis en place à partir du 1er Mars. Il est aussi possible d'étaler le paiement de la cotisation au cas par cas.

En cas de non-paiement de la cotisation dans les délais impartis, le joueur se verra refuser l'accès aux entraînements.

Le montant de la cotisation comprend une part fédérale, une part club et une assurance obligatoire. Il existe trois types d'assurance proposées par la FFDF via la MAIF : 3.5€ (responsabilité civile – part minimum obligatoire) ; 4.5€ (RC + indemnisation des Dommages corporels) ou 15.15€ (RC + IDC + IA sport+).

Par ailleurs, trois types de licences sont proposées :

➤ **Licence compétition**

La licence compétition autorise le joueur à participer à tous les championnats de la fédération. Elle est à régler avant le 15 septembre pour les participants au championnat beach puis master.

Montant de la licence fédérale : 54.5 euros (RC comprise)

Montant de la part club : 35.50 euros

Montant total de la cotisation : 90 euros (hors formule d'assurance optionnelle au choix)

➤ **Licence loisirs**

La licence loisirs assure le joueur auprès de la fédération mais ne lui permet pas de participer aux championnats fédéraux. Les tournois n'étant pas sous la responsabilité de la fédération, ceux-ci sont donc accessibles avec la licence loisirs.

Elle est donc réservée aux joueurs ne souhaitant pas faire de compétition, mais permet de participer à un tournoi de temps en temps.

Il est possible de passer à tout moment d'une licence loisirs à une licence compétition moyennant le paiement de la différence entre les deux cotisations.

Montant de la licence fédérale : 34.50 euros (RC comprise)

Montant de la part club : 25.50 euros

Montant total de la cotisation : 60 euros (hors formule d'assurance optionnelle au choix)

➤ **Licences jeunes**

- U 20 et U17, licences réservées aux jeunes de moins de 20 ans et moins de 17 ans autorisant l'accès aux compétitions jeunes et adultes (avec surclassement / double surclassement).

Montant de la licence : 44.50 euros (RC comprise)

Montant de la part club : 45.50 euros

Montant total de la cotisation : 90 euros (hors formule d'assurance optionnelle au choix)

- U 15 et U13, licence réservée aux jeunes de moins de 15 ans et moins de 13 ans autorisant l'accès aux compétitions jeunes.

Montant de la licence : 29.50 euros (RC comprise)

Montant de la part club : 45.50 euros

Montant total de la cotisation : 75 euros (hors formule d'assurance optionnelle au choix)

● Communication

➤ Le site

Le site des Manchots est situé à cette adresse : <http://manchots72.ant-novak.com/>

Il contient également une partie privée (<http://ant-novak.com/manchots/login.php>) où l'on peut trouver des informations comme :

- * les contacts (adresse, téléphone, mail) de tous les joueurs et joueuses du club, du bureau, des entraîneurs.
- * les inscriptions aux tournois et championnats.

Etre inscrit sur la partie privée donne aussi un accès aux mailing-listes manchottes :

- * manchots@googlegroups.com (liste senior)
- * manchitos@googlegroups.com (liste junior)
- * parents-manchots@googlegroups.com (responsables légaux)

C'est le principal mode de communication manchot. Les informations sur l'organisation des entraînements, gestion des tournois et championnats, etc. sont diffusées via ces listes. Il est donc très important de consulter ses mails régulièrement, et de rapidement répondre aux possibles demandes.

● Le bureau

Présidente : Hélène Courdoisy h.courdoisy@gmail.com

Vice-président : Nathan Lagache nathanlagache@sfr.fr

Secrétaire : Jean-François Cadoret jeffcadoret@gmail.com.

Régis Bonétat pour les U17 / U20, r.bonetat@gmail.com

Delphine Pierre pour les U13 / U15 delphine.pierre0@gmail.com

Trésorier : Didier Rouillard; sera épaulé par

Delphine PIERRE qui s'occupera du suivi des réductions d'impôts

Gestion du site et de la communication internet : Alice Fiancette

• Entraînements

5 créneaux sont disponibles, 2 entraînements adultes et 2 entraînement jeunes (10/15 ans). Les créneaux adultes sont ouverts à tous quel que soit le type de licence.

Entraînement séniors (dont débutants) et U20 lundi de 19h45 à 21h45, Stade des Bruyères au Mans,

Entraîneurs : Régis Bonétat, assisté par Jean-François Cadoret et Nathan Lagache

Entraînement U17 et U20, mercredi de 18h30 à 20h00, Stade des Bruyères au Mans

Entraîneurs : Régis Bonétat et Victor Ménard.

Entraînement séniors et jeunes mercredi de 19h45 à 21h45, Stade des Bruyères au Mans

Entraîneur : Guillaume Aubril

Entraînement jeunes U13 et U15 débutants, jeudi de 18h30 à 20h00, gymnase Henri Lefevre au Mans.

Entraîneurs : Rémy Dauvois et Alice Fiancette

Entraînement jeunes U20, vendredi de 19h00 à 21h00, Terrain du SUAPS au Mans.

Entraîneur : Julien Rapaert.

➤ **Encadrement jeunes**

Tout mineur reste sous la responsabilité du ou des parents ou représentant légal en dehors des horaires d'entraînement. Il est demandé aux parents de vérifier la présence de l'entraîneur dans la salle ou sur le terrain.

Toute adhésion à un créneau jeunes entraîne l'acceptation de la présente charte Manchotte.

Pour tous les déplacements, les accompagnateurs doivent être assurés pour toutes les personnes transportées et s'engagent à respecter le code de la sécurité routière.

• Compétitions

➤ **Les tenues**

Le club ne gère plus de stock de tenues pour les équipes seniors. Il est nécessaire d'avoir une tenue pour participer aux différents tournois et championnats auxquels le club est inscrit.

Le coût d'un ensemble de deux maillots (home+away) et un short, de 84 euros à la charge du joueur est payable en 2 fois (commande + réception).

Pour les compétitions jeunes les tenues sont mises à disposition par le club.

➤ **Les championnats**

Les compétitions officielles d'ultimate en France se répartissent sur plusieurs championnats:

* Le championnat indoor (en salle).

1. Open, en trois divisions nationales, et deux régionales.

2. Une coupe de France junior.
 3. Une coupe régionale suivant les ligues.
- * Le championnat outdoor (sur herbe).
 1. Mixte, en deux divisions nationales.
 2. Open, en trois divisions nationales et une régionales
 3. Féminin, qui ne compte qu'une seule division pour le moment.
 4. Une coupe de France Junior.
 5. Un championnat universitaire.
 - * Le championnat beach (sur sable).
 1. Deux divisions nationales en Open
 2. Deux divisions mixtes.

Un championnat se déroule généralement en 2 manches chacune, sur un week-end. Les infos et nouvelles fédérales peuvent être trouvées sur le site de la fédération (<http://www.ffdf.fr/>), notamment le calendrier fédéral (<http://www.ffdf.fr/Calendrier>), ou les règles officielles (<http://www.ffdf.fr/Ultimate/>)

Les manchots comptent engager une ou deux équipes sur tous les championnats. Tous les niveaux sont acceptés. Disponible ou pas pour les week-ends de compétition, il est **nécessaire** de remplir la fiche de présence correspondant au championnat dans la partie privée du site : Icône Tournois & Championnats, onglet Championnats (http://ant-novak.com/manchots/champ_list.php), que l'on vienne ou pas, ou même si on hésite.

Les inscriptions aux championnats auprès de la fédération se déroulent plusieurs mois avant les compétitions et le club engage une caution dont la somme varie en fonction du niveau de compétition. Il est donc nécessaire, en tant que joueur de déclarer sa disponibilité assez tôt dans l'année pour que le club puisse estimer le nombre d'équipes à inscrire. Les désistements de dernière minute peuvent totalement chambouler l'organisation mise en place par l'équipe sportive et avoir une incidence sur les cautions versées. **Il est donc très important de ne pas s'inscrire à la légère mais d'être bien sûr de sa disponibilité.**

Côté frais, le club prend en charge l'hébergement. Concernant la répartition des frais de déplacements il existe deux possibilités :

- * Les frais de chaque véhicule personnel peuvent donner droit à une réduction d'impôts pour le chauffeur. Dans le cas de déplacements plus coûteux, chaque passager (hors chauffeur donc) participera au déplacement à raison d'un forfait établi chaque nouvelle saison.
- * En l'absence de réduction d'impôts possible pour le chauffeur, les passagers paieront l'intégralité du déplacement, réparti entre eux de manière égalitaire.

A noter, la réduction d'impôts est une possibilité offerte par l'Etat, il ne s'agit en aucun cas d'une obligation. Cela constitue cependant une option préférentielle en termes de coût pour chacun. Afin de faciliter la gestion de cette partie, chaque chauffeur aura à sa charge de remplir le formulaire dont le lien est disponible sur le site internet (onglet « le club », rubrique « Remboursement impôts »)

➤ Les tournois

Les tournois avec les Manchots sont accessibles à tous les joueurs, quelle que soit la licence. Les joueurs mineurs doivent fournir une autorisation parentale pour chaque tournoi.

Il existe des tournois tout au long de l'année. Ils sont annoncés via la mailing-list au fur et à mesure du lancement des inscriptions.

Il en existe 2 types :

* Les Hats :

Ce sont des tournois où l'inscription est individuelle (généralement à faire sur le site web du tournoi), et les équipes sont faites sur place. Dans ce cas, le club des Manchots ne gère rien et l'inscription sur le site permet de faciliter le covoiturage.

* Les tournois en équipe :

Les Manchots n'inscrivent une équipe que si suffisamment de monde s'est inscrit sur le site (même mode d'inscription que les championnats, mais onglet Tournois). Dans ce cas, le club prend en charge l'inscription de l'équipe (team fee), avance le montant de l'inscription des joueurs (player fee), et le montant de l'inscription des joueurs est remboursé au club par chacun des participants. Le club ne finance pas l'hébergement (généralement inclus dans l'inscription) mais pourra fournir un reçu fiscal à ceux qui le demandent pour le déplacement.

• **La vie manchotte, quelques règles**

➤ **Lavage des chasubles après les entraînements**

Comme on préfère jouer avec des chasubles qui sentent la lessive plutôt qu'une semaine de transpiration enfermée au fond d'un sac, il est nécessaire de faire tourner le lavage des chasubles entre tous les joueurs !

➤ **Respect des coachs et des partenaires**

Rappelons tout d'abord que tous les coachs sont bénévoles.

Afin de maintenir la cohésion et la bonne ambiance du club, il appartient à chacun de faire des efforts sur quelques points :

- * La ponctualité : les horaires d'entraînement étant stricts, il est important que chacun soit présent et prêt à jouer dès le début de l'entraînement. La remarque est aussi valable pour les tournois et championnats.
- * L'implication : les entraîneurs prennent de leur temps pour préparer et faire appliquer les exercices et les consignes de jeu, en entraînement ou en championnat. La reconnaissance de leur engagement vis-à-vis du club passe par l'écoute et l'application de leurs directives.
- * La bienveillance : il apparaît primordial que chacun adopte une attitude positive sur le terrain et en dehors notamment envers ses partenaires. Le club s'est développé avec la mixité et la diversité des âges et des niveaux de jeu. Il est important que ce respect des différences se nourrisse d'une attitude bienveillante commune à toutes et tous. L'esprit du jeu est un maillon essentiel de la vie du club.

➤ **Sanctions**

Le non-respect manifeste du paragraphe « respect des coachs et partenaires » entrainera une convocation devant le staff sportif et le bureau. La sanction pourra aller d'un simple rappel à la charte Manchotte à l'exclusion pendant une durée déterminée par le C.A.

➤ **Respect des organisations**

Lors de l'organisation des différents événements du club (buvettes, championnats, tournois), merci de répondre rapidement aux éventuelles sollicitations, par respect pour les organisateurs, et seulement au sollicitateur, par respect pour vos coéquipiers !

De même nous sommes très souvent à la recherche de véhicules pour le covoiturage. Il appartient à chacun de proposer son véhicule pour éviter au club des locations coûteuses de minibus.

- **Juniors et co-voiturage**

Les juniors ont plusieurs occasions de compétition dans l'année, pour la plupart en dehors du Mans. Les coachs accompagnent, mais cela ne suffit pas pour véhiculer tout le monde. Les parents seront donc sollicités à chaque compétition pour permettre de mettre en place un co-voiturage le plus efficace possible et dans l'intérêt de leurs enfants.

